Envoyé en préfecture le 29/01/2026
Reçu en préfecture le 17/03/2026
Publié le
ID : 022-212200141-20260129-220126DELIB2-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BOURSEUL

DU 22 JANVIER 2026

L'an deux mil vingt-six le vingt-deux janvier à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de BOURSEUL s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe DAULY, Maire.

ÉTAIENT PRESENTS :
M. Philippe DAULY, Maire.
Mme Madeleine ABBÉ, M. Yves BRUNET, Mme Anne-Claude MORIN, Adjoints.

M. Jean-Baptiste CORDON, M Franck JOSSET, Mme Isabelle ANDRÉO, M Michel LEFEUVRE, M Michel OLÉRON, Mme Lydie RAMEZ Conseillers Municipaux.

ÉTAIENT ABSENTS : Mme Élise LEROY, M Yann JOUAN.

Mme Sabrina VOISIN donne procuration à M Philippe DAULY.

Secrétaire de séance : M Michel LEFEUVRE.

Délibération 2 DEVIS POUR LA SALLE ANDRÉ HÉNON

Les travaux de rénovation de la salle André Hénon (murs, plafond, éclairage, sol) vont s'achever fin janvier 2026.
Madame Madeleine ABBÉ souhaite revoir la position de l'évier de la cuisine.

Les conseillers se sont rendus dans la salle André Hénon pour se rendre compte de l'état de la cuisine. Monsieur le Maire a expliqué les propositions des deux devis et son souhait de ne pas mettre une armoire en inox pour la vaisselle qui pourra être rangée dans les placards. Madame Madeleine ABBÉ ajoute que les placards doivent être fermés à clef.

Les devis proposés par CUISI-MOB de Plancoët sont les suivants :

►Proposition N° 1 : des meubles bas, un plan de travail, un évier 2 cuves et la pose pour la somme de 3 546.49 € HT.

►Proposition N°2 : des meubles hauts et bas, un plan de travail, un évier 2 cuves et la pose pour une somme de 4 961.61 € HT.

Le Conseil Municipal, décide après débat, de réaménager la cuisine de la salle André Hénon et de demander à CUISI-MOB de refaire un devis avec les changements voulus et laisse le soin à Madame Madeleine ABBÉ de s'occuper du dossier.

Pour extrait conforme
le Maire
Philippe DAULY

MAIRIE DE BOURSEUL 22130 Côtes d'Armor

M Michel LEFEUVRE
Secrétaire de séance

Acte rendu exécutoire
Après l'envoi en Sous-Préfecture
De Dinan le 27 / 1 / 2026
Le Maire

MAIRIE DE BOURSEUL 22130 Côtes d'Armor